



Chlorambucil gélules vétérinaires

Date de création
19 Juin 2019

Version 2

Page 1 sur 1

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez des questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre vétérinaire ou à votre pharmacien.

Ce médicament a été prescrit uniquement pour votre animal, ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre. Si vous remarquez des effets indésirables mentionnés ou non dans cette notice, veuillez en informer votre vétérinaire ou votre pharmacien.

1. QU'EST-CE QUE LE CHLORAMBUCIL gélules vétérinaires ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?

Composition qualitative

Chlorambucil.

Indications thérapeutiques

Le chlorambucil est indiqué chez le chien, le chat, le cheval dans le traitement de certains cancers comme les leucémies, myélomes multiples, macroglobulinémies, adénocarcinomes ovariens. Il est également prescrit dans le traitement de maladies immunitaires comme les maladies inflammatoires du tube digestif, les anémies hémolytiques, les maladies cutanées médiées par le système immunitaire. Il peut être utilisé dans d'autres pathologies. Demandez à votre vétérinaire.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER LE CHLORAMBUCIL gélules vétérinaires ?

Contre-indications et précautions d'emploi

Le chlorambucil est contre indiqué chez les animaux ayant eu des réactions d'hypersensibilité avec cette molécule ou avec d'autres agents alkylants.

Précautions particulières à prendre pour la personne administrant le médicament vétérinaire à l'animal

Il est recommandé aux femmes enceintes et allaitantes, aux personnes hypersensibles à cette molécule, aux agents alkylants ou aux excipients d'éviter toute manipulation du chlorambucil.

L'administration du chlorambucil doit respecter les indications du protocole de chimiothérapie utilisé.

La manipulation de ce médicament nécessite des précautions particulières : port de gants, de masque, lavage des mains et nettoyage du plan de travail avant et après administration.

Interactions avec d'autres médicaments, aliments, boissons

Le chlorambucil doit être utilisé avec précaution avec les autres médicaments immunosuppresseurs et les vaccins vivants atténués.

Signaler systématiquement tout autre traitement en cours à votre vétérinaire ou pharmacien.

3. COMMENT UTILISER LE CHLORAMBUCIL gélules vétérinaires ?

Conseils pour une administration correcte

L'administration du chlorambucil doit respecter les indications du protocole de chimiothérapie utilisé.

Les gélules peuvent être administrées directement à l'animal. Si besoin elles peuvent être ouvertes et le contenu peut être mélangé à un peu de nourriture.

Posologie, mode et/ou voie d'administration, fréquence d'administration et durée de traitement

Voie orale. Administrez de préférence au moment d'un repas.

Concernant la posologie et la durée du traitement, se référer à la prescription médicale de votre vétérinaire.

En cas d'oubli, ne pas doubler la dose et en parler immédiatement à votre vétérinaire.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Description des effets indésirables

Comme tous les médicaments, le CHLORAMBUCIL gélules vétérinaires peut provoquer des effets indésirables mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tous les animaux.

Le chlorambucil est un agent alkylant susceptible d'entraîner des effets indésirables comme :

- Des troubles gastro-intestinaux : nausées, vomissements, diarrhées ;
- Des perturbations de la formule sanguine (anémie, leucopénie, thrombocytopenie) responsables de saignements, d'infections, de diarrhées sanglantes, de dyspnées, de léthargie : ces effets indésirables sont généralement transitoires, apparaissant 7 à 14 jours après le début du traitement et se résolvant en 7 à 14 jours.

Si vous remarquez un quelconque effet indésirable, parlez-en rapidement à votre vétérinaire ou pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER LE CHLORAMBUCIL gélules vétérinaires ?

Modalités de conservation

Tenir hors de la vue et hors de portée des enfants.

Conserver à température ambiante.

Conserver dans un endroit sec.

Ne pas jeter dans les ordures ménagères : rapporter le traitement excédentaire à votre pharmacien ou votre vétérinaire.

Péremption

3 mois.